

Association HACER

Les contacts réalisés

En interne : Henri Retailleau (Président de HACER), Pierre Mahey (Association Arpenteurs), Hélène Allée (ex-salariée Arpenteurs pour le projet HACER)

Externe : Mme de Porteer, chargée de mission Citoyenneté pour la Ville de Montreuil/bois, Celine Braillon – CNV ; Gilles Garcia-DIV

Ce qui concerne l'association

O b j e t l'association	de HACER (HABitants Citoyens d'Europe en Réseau) est un projet qui a pour objectif de permettre à des groupes d'habitants européens de renforcer et de partager leurs capacités à co-produire la ville du XXI siècle avec les élus et les professionnels de la ville tout en les faisant reconnaître auprès des institutions à l'échelle locale, nationale et internationale.
Historique actualité	et Le projet a été initié par le Conseil National des Villes, qui, après avoir impulsé la dynamique en invitant des groupes d'habitants issus de pays européens lors du festival international de la Ville, a demandé à 5 associations partenaires (les « facilitateurs ») de travailler à l'émergence d'un réseau européen d'habitants. Une association de préfiguration a été créée à cet effet : AC HACER qui a perçu les premiers financements en lien avec le projet, pour réunir les groupes d'habitants, décider des statuts et du mode d'organisation de la future association, avec l'appui d'Arpenteurs qui dès 2002, soutient seul le projet (coordination du projet et mise à disposition une salariée pour son animation) L'objectif était de créer une association en lien avec les groupes d'habitants, puis gérée en direct par ces groupes. L'association a vu le jour en 2004, avec la tenue du 1 ^{er} Conseil d'Administration européen. L'association a vu des baisses de financement en 2004 et n'a pas été financée depuis 2005. Son activité est ainsi en sommeil, n'ayant plus de permanent pour animer le réseau. Une rencontre internationale a été programmée en 2005 ; les moyens restants permettent d'envisager encore une rencontre.
Vie associative interne administrative <i>Fonctionnement organes institutionnels : CA, Bureau, AG, fréquence des réunions, prises de décisions etc.</i>	et Concernant la mise en œuvre d'un CA européen, dans le cadre d'une association d'associations d'habitants : Il est clair que, pour les groupes d'habitants participant au projet, la création d'une association, gérée par eux-mêmes ne va pas de soi : elles sont davantage intéressées par les rencontres, les échanges d'expériences que parla gestion d'une structure. L'orientation choisie par les groupes et les facilitateurs a été l'objectif de « création d'une association d'habitants » : en argumentant sur le fait que les habitants doivent non seulement avoir la parole, mais aussi la porter eux-mêmes : « la parole des habitants doit être celle des habitants ! » La phase de préfiguration de la future association comporte donc des débats autour des statuts de l'association et de son fonctionnement futur : nombre de CA par an, dans le cas de contraintes financières lourdes de déplacements... Les statuts de l'association prévoient : - la désignation d'un CA de 5 membres au minimum, élus pour 2 ans - une réunion du CA européen tous les 6 mois. -une Assemblée générale tous les 2 ans

<p>+ avis sur la parité hommes -femmes (instances)</p> <p>+ apprentissage des responsabilités</p> <p>+ avis sur respect des principes de laïcité</p>	<p>La préfiguration a été un temps fort pour l'animation des prises de décisions et des choix d'organisation. Elles ont été faites notamment à l'occasion de rencontres européennes organisées par AC-HACER, qui avaient pour ordre du jour non seulement des rencontres, travaux et échanges d'expériences entre les groupements d'habitants mais également des temps de travail spécifiques à la mise en oeuvre d'une association.</p>																												
<p>Liens instances dirigeantes/équipe salariée (mode de décisions)</p>	<p>RAS</p>																												
<p>Organisation interne</p> <p>L'équipe</p>	<p>A l'époque de la création, le poste de la chargée de mission qui animait le projet était mis à disposition par l'association ARPEUTEURS (facturation à l'association).</p> <p>Le projet HACER bénéficiait en outre, de l'appui logistique et technique (aide à la réflexion, conseil) de toute l'équipe d'Arpenteurs, très présente, et de son réseau (prêt de salles par des associations partenaires etc.).</p>																												
<p>Résumé des types d'actions réalisées ou grands champs d'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de rencontres de groupes d'habitants pour échanges sur les thèmes abordés par les uns et les autres, identification de pratiques, pour faire émerger une culture commune - Elaboration d'un cadre d'organisation et d'un programme d'action dans le cadre de l'association HACER - animation, coordination par la permanente de la structure et les ressources de la structure d'appui Arpenteurs : communication (via un site Internet et un bulletin), Animation des rencontres. 																												
<p>Eléments budgétaires</p>	<table border="1" data-bbox="504 999 1437 1619"> <thead> <tr> <th></th> <th>2003</th> <th>2004</th> <th>2005</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Budget total</td> <td>111 900</td> <td>20 432</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Subv DIV</td> <td>55 000 (49%)</td> <td>20 000 (97,8%)</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Autres subv publiques (à détailler)</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres produits significatifs (ex : participation usagers ou prestations facturées...), le cas échéant)</td> <td>Subv Fondation de France : 7 500 (6,7%) Adhésions et entrées forum : 1 520 (1,3%) Reprise sur provision : 47 880 (42%)</td> <td>Adhésions : 100 (0,5%)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Salaires et charges</td> <td>35 703 - 32%-(facturées par Arpenteurs)</td> <td>3 164 (15,5%) - Idem</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres charges</td> <td>Fournitures bureau : 11 139 (10%) Interprétariat : 14 369 (12,8%) Déplacements: 19 726 (17,6%)</td> <td>Interprétariat : 6001 (29,3%) Déplacements : 7 953 (39%)</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>Commissaire aux comptes ? NON (un expert comptable)</p> <p>A noter que le forum de HACER avait été soutenu par le Ministère Belge de la Ville (62 880€ en 2002). Et que celui de Roubaix avait été soutenu par le Comité de quartier de l'Hommelet (Roubaix) sur son propre budget.</p> <p>L'association n'a pas effectué de demande de financement à la DIV pour l'exercice 2005.</p>		2003	2004	2005	Budget total	111 900	20 432		Subv DIV	55 000 (49%)	20 000 (97,8%)	0	Autres subv publiques (à détailler)				Autres produits significatifs (ex : participation usagers ou prestations facturées...), le cas échéant)	Subv Fondation de France : 7 500 (6,7%) Adhésions et entrées forum : 1 520 (1,3%) Reprise sur provision : 47 880 (42%)	Adhésions : 100 (0,5%)		Salaires et charges	35 703 - 32%-(facturées par Arpenteurs)	3 164 (15,5%) - Idem		Autres charges	Fournitures bureau : 11 139 (10%) Interprétariat : 14 369 (12,8%) Déplacements: 19 726 (17,6%)	Interprétariat : 6001 (29,3%) Déplacements : 7 953 (39%)	
	2003	2004	2005																										
Budget total	111 900	20 432																											
Subv DIV	55 000 (49%)	20 000 (97,8%)	0																										
Autres subv publiques (à détailler)																													
Autres produits significatifs (ex : participation usagers ou prestations facturées...), le cas échéant)	Subv Fondation de France : 7 500 (6,7%) Adhésions et entrées forum : 1 520 (1,3%) Reprise sur provision : 47 880 (42%)	Adhésions : 100 (0,5%)																											
Salaires et charges	35 703 - 32%-(facturées par Arpenteurs)	3 164 (15,5%) - Idem																											
Autres charges	Fournitures bureau : 11 139 (10%) Interprétariat : 14 369 (12,8%) Déplacements: 19 726 (17,6%)	Interprétariat : 6001 (29,3%) Déplacements : 7 953 (39%)																											
<p>Partenariat et réseau</p>	<p>Le réseau d'HACER en 2004 : 13 groupements d'habitants : anglais, suédois, allemands, italiens, belge, espagnol, néerlandais, français (6).</p>																												

Partenaires d'action	Le Conseil National des villes Des 5 structures facilitatrices du départ, il n'est resté au final que l'association Arpenteurs
Ce qui concerne les actions conventionnées	
La convention	La convention 2004 porte sur : - L'animation du réseau existant et élargissement à de nouveaux groupes - Les échanges d'expériences, et d'espaces de débats habitants/élus/techniciens/ - Le renforcement de l'expertise des habitants (travaux thématiques, rencontres internationales ; participation à URBACT-Participando ; publications
L'action en elle-même <i>Comparaison entre l'objet spécifié dans la convention et l'action effectivement réalisée</i>	<p>2003 :</p> <p>Partenariat avec l'Université de Louvain la Neuve et le ministère de la Ville belge pour une visite de 4 expériences et étude</p> <p>Organisation des 3èmes rencontres de HACER à Bruxelles en présence de tous les groupes d'habitants (200 participants)</p> <p>4èmes rencontres à Roubaix (programme 2003, décalage à début 2004)</p> <p><i>Contenu des 2 Rencontres : ateliers thématiques, échanges d'expériences, travaux sur la configuration de l'association, définition du programme d'action des mois à venir.</i></p> <p>Participation des groupes à diverses manifestations : rencontres de la démocratie locales à Lyon, Rencontres de l'Education citoyennes à Lille , assises de la Citoyenneté à Montreuil /s Bois (7 manifestations au total)</p> <p>En matière de communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 bulletin d'information, 6 notes au réseau - Site Internet avec un forum de discussion - Création d'une liste de diffusion inter-réseau - Dossier de participants pour les rencontres de Bruxelles (3 langues) et Roubaix (3 langues) <p>2004 :</p> <p>1^{er} CA européen à Montreuil/s Bois</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuite des contacts et négociations avec URBACT (appels à projet et projet commun) - Participation des groupes à 2 manifestations : LSA Rotterdam, Conférence URBACT à Noordwijk - Animation de projets locaux par des groupes (PASH Anvers et Comité de quartier Hommelet-Roubaix) - Comité d'orientation
<i>Adéquation de l'action financée aux champs de la politique de la ville (thèmes, sites et publics)</i>	<i>Ces champs d'action du projet correspondent tout à fait au champ d'intervention de la DIV : participation des habitants : échanges d'expériences, visites, capitalisation, travaux collectifs et qualification.</i>
<i>Déroulement et analyse qualitative de l'action (pertinence, cohérence, impact)</i>	<p>Le projet, très ambitieux, a pu, dans les années 2002 et 2003 progresser : un nombre soutenu de rencontres a permis de renforcer l'existence d'un réseau : échanges d'expériences, visites sur site, élaboration d'un programme thématique de travail.</p> <p>L'un des objectifs étant la prise en charge par les groupes d'habitants eux-mêmes de la structure HACER, la chargée de mission a animé toute la réflexion autour d'un cadre FAISABLE pour une association européenne.</p> <p><i>Il va de soi que ce type de projet européen contient des difficultés inhérentes à son objet. Les coûts élevés de fonctionnement sont notamment dûs au frais de déplacement des groupes ainsi qu'à l'organisation des rencontres (frais de traduction).</i></p> <p><i>A noter que sur ce point le réseau a rapidement appris à fonctionner de manière plus économique et « débrouillarde » : traduction en chuchotements (pour éviter les</i></p>

<p>+ les partenariats et financements spécifiques et pistes pour la pérennisation</p> <p>pinion du consultant ainsi que des partenaires extérieurs</p>	<p><i>locations de matériel de conférence), lieux de réunion mis à disposition...</i></p> <p><i>Un des aspects intéressants du projet est le fait qu'il s'appuie sur des groupes d'habitants hétérogènes (en objet et en taille), qui ont pour point commun d'avoir tous soit une histoire, soit un projet, qui les rend à la fois pertinents et assez forts pour CO-PORTER le projet HACER . Ainsi, on a dans le réseau : une association d'habitants existant depuis de nombreuses années et déjà reconnue sur son territoire d'intervention (Montreuil), des structures de type « conseils de quartier » (Roubaix), et des gestionnaires de logements sociaux (Birmingham)</i></p> <p>Si les 2 années de démarrage ont été particulièrement riches, les groupes d'habitants vivent comme un coup d'arrêt la forte diminution de la subvention de la DIV en 2004 : alors que le 1^{er} CA européen se réunit, c'est le fonctionnement même de l'association qui semble être remis en cause par un manque de moyens.</p> <p>Les habitants étant tous impliqués dans les activités de leur propre groupe, il ne semble pas possible, en phase de démarrage de l'association, de pouvoir s'appuyer uniquement sur les habitants pour animer la vie du réseau et organiser seuls, les rencontres et travaux.</p> <p>La subvention de la DIV ne couvrant pas le coût d'un poste d'animateur permanent (même à temps partiel), dès 2003, de multiples contacts ont été pris auprès de plusieurs institutions pour diversifier les sources de financement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contacts avec les collectivités locales proches des groupements d'habitants membres (financements de programmes européens à Rome, Ministère français des affaires européennes - Contacts avec la Commission européenne (en direct + réponse à 2 appels à projets sur les lignes de soutien aux associations et ONG <p>Ces contacts se sont tous révélés infructueux.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une collaboration avait été entamée avec URBACT avec un mise en lien par la DIV. Après plusieurs propositions et pistes de collaboration, l'URBACT n'a pas donné suite. <p>Les membres du réseau ont été très « refroidis » par cette fin de non-recevoir, qui venait en même temps que la baisse de subvention de la DIV. Il a semblé à certains que les efforts consentis, et les engagements dans la nouvelle association n'avaient pas du tout été reconnus.</p> <p>Sans suivi par un permanent, l'association est vite en sommeil, malgré une année 2004 qui clôture les actions en cours, avec un suivi « bénévole » d'Arpenteurs.</p> <p>L'association n'a pas fait de demande de subvention à la DIV en 2005. Elle a toutefois organisé en 2005 une rencontre des membres du réseau à Birmingham</p> <p><i>Les contacts entre les membres du réseau, perdurent pour l'instant. Il semble cependant qu'il n'y ait pas de réelle perspective de redémarrer l'activité de HACER, en dehors de ces contacts résiduels.</i></p> <p>Le Président de l'association, également membre d'une association d'habitants exprime sa déception envers la tournure décevante du projet ;</p> <p>Pour les groupes d'habitants (Juin 2005) le projet a permis d'améliorer les échanges entre les personnes, et à qualifier les habitants en termes de communication d'information (débat en direct, mais aussi le montage du site internet et la mise en œuvre officielle d'une « structure » ad hoc) et d'apprentissage d'autres façons de faire.</p> <p>Les regrets concernent le peu de changements sur les influences (sur le local, et notamment le politique) et sur l'impossibilité de trouver des fonds pour</p>
--	--

	<p>consolider le projet. La représentation de l'échelon local au niveau européen est également fortement questionnée.</p> <p><i>Pour sa part, la ville de Montreuil, considère que, même si l'activité du réseau ne semble plus exister, le projet a apporté beaucoup à l'association locale, qu'elle connaît bien, notamment du point de vue de la qualification et du recul pris sur la question de la participation des habitants en Europe.</i></p> <p><i>Enfin le chargé de mission DIV, s'il regrette la tournure qu'a finalement prise le projet, estime incontestable la montée en compétence des groupes d'habitants, et estime que le projet a peut-être manqué de soutien pour la valorisation de sa production.</i></p> <p><i>Pour le CNV, le projet nécessitait une adaptation plus grande au statut d'habitants, qui est par définition hors structure. Or, le projet semble n'avoir pas survécu à une pression des institutions et des structures (fin de non-recevoir d'URBACT notamment).</i></p> <p><i>Impossibilité pour l'association de poursuivre son projet : le projet n'est pas encore à un stade qui lui permettait d'asseoir un fonctionnement moins dépendant de financements tels que celui de la DIV.</i></p> <p><i>Le Ministère des affaires européennes aurait pu également constituer une attache pertinente. Mais il n'a pas donné suite aux demandes de l'association.</i></p> <p><i>L'association aurait peut-être pu engager de manière plus forte la DIV lors des difficultés rencontrées, en déposant une demande de subvention en 2005 argumentant de ses difficultés de fonctionnement par exemple.</i></p> <p><i>Une grande dépendance des groupes d'habitants à l'association « facilitatrice », pour notamment ce qui est des choix stratégiques.</i></p> <p><i>Il aurait peut-être été possible de privilégier un objectif opérationnel aux groupes d'habitants sur une durée donnée, plutôt que d'avoir comme objectif premier la création d'une structure pérenne : cela aurait été plus valorisant et mobilisateur pour les groupes, puis ensuite plus valorisable en termes de visibilité et de résultats pour l'extérieur (et notamment des éventuels financeurs).</i></p> <p><i>Enfin, une difficulté des institutions à saisir le projet, alors même qu'il est porteur d'une grande ambition : apporter des formes nouvelles de participation des habitants.</i></p>
Population touchée par l'action	<p>Au démarrage du projet 2002/2003, le nombre de groupes d'habitants était de 6.</p> <p>Il est de 11 lors du Forum de Bruxelles en 2003, puis de 13 en 2004.</p>
Modes de communication utilisés pour toucher le public cibles	<p>Un bulletin d'information (4 numéros- édité en français et anglais.)</p> <p>Un site Internet proposant la présentation du projet, les membres du réseau, la production des travaux, ainsi qu'un forum interne au réseau.</p> <p>6 notes d'information du réseau/an</p> <p>Des dossiers du participant composés pour chaque Rencontres, avec documentation et présentation des travaux.</p>
Le cas échéant : Nature et qualité des productions réalisées (documents, prestations)	<p>La documentation produite (notamment les récits d'expériences) est très bien réalisée le plus souvent dans 2 voire 3 langues.</p> <p>Elle s'adresse à des institutionnels et groupes d'habitants, participant aux Forums.</p>
Moyens mobilisés (équipe pro + bénévoles)	<p>Les groupes d'habitants (participation bénévole)</p> <p>1 chargée de mission à temps plein, mise à disposition payante par l'association « facilitatrice » Arpenteurs</p> <p>Soutien logistique de d'Arpenteurs et de son réseau (équipe arpenteurs pour coordination et site Internet, locaux...)</p>

Difficultés rencontrées le cas échéant	Soutien du projet et diversification des financements
Pistes pour l'action	<i>Pas de piste pour l'instant. Un découragement des habitants, face à peu de perspectives et à un soutien institutionnel moindre.</i> <i>Activité de l'association mise en sommeil, avec des contacts ponctuels résiduels entre les groupes d'habitants.</i>
Relations avec la DIV Arrivée à la DIV	C'était un projet initialement impulsé par la CNV. A été soutenu par la DIV dès son démarrage (préfiguration)
Compréhension de la convention, de son contenu, modalités de mise en œuvre de la convention	Le contact avec le chargé de mission est bon, régulier et productif. Beaucoup d'échanges, une bonne compréhension du projet. Le chargé de mission a assisté notamment aux rencontres de Montreuil ainsi qu'au Forum de Bruxelles. Il semble que la DIV en tant qu'institution, ait eu plus de mal à suivre et à comprendre le projet, comme si l'implication du chargé de mission ne suffisait pas à sortir le projet de son côté « hors normes ».
Questions posées par la convention ou sa mise en œuvre	RAS
Plus-value apportée par la DIV à l'association dans le cadre de la convention, mais également de manière plus générale	L'association a participé aux assises de la ville (2005). L'association a été citée dans plusieurs publications de la DIV (festival de la Ville)
L'association permet-elle de valoriser l'image de la DIV (communiqué-elle sur le soutien de la DIV par ex ?)	La DIV était toujours présentée comme partenaire du réseau dans les rencontres et travaux, ce qui a toujours donné une image dynamique de la France : qu'une instance détachée des collectivités locales soutienne la participation des habitants était considérée comme un atout. Cela a contribué à donner de la France une image de « tête de pont » de la politique de la ville. <i>Forte image de marque de la DIV auprès de réseau en lien avec le projet (en comparaison notamment avec les groupes étrangers) comme soutenant de l'innovation, de l'expérimental.</i> Le logo de la DIV n'est pas présent sur les communications internes au réseau (Bulletins, cahier du participant) alors que d'autres logos y figurent : villes d'accueil, associations organisatrices) La DIV n'est pas citée dans le site Internet comme financeur ou partenaire du réseau. Le CNV est cité comme instigateur du projet et membre du réseau.
Quelles attentes de l'association concernant la DIV ? quelles propositions d'amélioration ?	Le Ministère des affaires européennes n'a pas donné suite à des demandes, étant donné que l'association était déjà soutenue par la DIV... La DIV aurait pu accompagner de manière plus décisive la recherche d'autres partenariats et soutiens financiers... <i>Peut-être que la DIV aurait pu valoriser davantage la production du projet via ses publications par exemple.</i>
Résumé + points saillants Pistes pour la suite – Questions posées	« Finalement, c'est nous, les habitants, les dindons ». Porteuse d'un projet fort et ambitieux, portant sur une problématique centrale de la politique de la ville (la participation des habitants), le projet HACER a su mobiliser de manière fructueuse, évolutive des groupes d'habitants de nombreux pays. Portés par une coordination dynamique, ces groupes ont été amenés à s'engager dans la structuration de leur réseau. Le projet n'a pas pu, cependant convaincre les potentiels financeurs de sa

	<p>pérennité. Elle a engagé des contacts nombreux, qui n'ont pas abouti. Le projet pâtit également de l'organisation diverse des institutions selon les pays (collectivités locales notamment). Il aurait pu toutefois correspondre à des appels d'offres européens, pour lesquels elle n'a pas été retenue (manque de soutien ?)</p> <p><i>Il est dommage qu'un projet si ambitieux, si coûteux soit mis en veille au moment même où il franchit une étape symboliquement forte : celle de constitution d'un CA européen de groupes d'habitants..</i></p> <p><i>Toutefois, on pourrait penser que les difficultés du projet sont inhérentes à sa nature : comment pérenniser un projet porté exclusivement par des habitants... peut-être que l'objectif du projet aurait pu être ramené à des objectifs plus précis, et limités dans le temps, ce qui aurait permis de définir une « production », à réaliser, valorisable.. quitte ensuite, suite à cette première production, de rechercher d'autres thèmes pour poursuivre l'action...</i></p> <p><i>Peut-être enfin que les institutions auraient pu être plus attentives au caractère original et ambitieux de ce projet.</i></p>
--	--